



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 6 de juin 2010

24 juin 2010

Sommaire :

- éditorial : 24 juin

POURSUIVRE ET AMPLIFIER L'ACTION POUR GAGNER !!!

- Compte rendu CTPL

- **Fin de la retraite à 60 ans,**
- **âge du taux plein repoussé de 2 ans à 67 ans,**
- **forte hausse des cotisations des fonctionnaires (de 7,85 % à 10,55 %),**
- **suppression des possibilités de départ anticipé pour les fonctionnaires parents de 3 enfants et ayant 15 ans de services...**

Pour plus d'infos
Consultez les sites CGT

- du SNT :

<http://www.tresor.cgt.fr/>

avec le lien vers le site national du
SNADGI

- de la fédération :

<http://www.finances.cgt.fr/>

- de l'Union Départementale (UD) :

<http://cgt-yonne.fr/>

- de la confédération :

<http://www.cgt.fr/>

Injuste, régressif, socialement inefficace, programmant une baisse des pensions et du pouvoir d'achat pour tous et ne permettant pas d'assurer le financement...

telles sont les caractéristiques du projet gouvernemental qui ferait de la France un des pays européens à la législation la plus dure !

L'avenir de nos missions, de nos emplois, de nos conditions de vie et de travail, notre droit à vivre pleinement et longuement notre retraite appellent que nous nous engagions dans l'action plus forts et plus nombreux encore, en faisant jouer toutes les convergences possibles entre salariés.

CE N'EST PAS LE MOMENT DE LACHER !!!

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),

en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),

en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP Sens).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),

en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)

en CP : Claudine BEAU (Tonnerre).

COMPTE RENDU DU CTPL du 24 juin 2010

L'ordre du jour était très chargé :

- 1- approbation du PV du CTPL du 29 janvier
- 2- Budget
- 3- Formation professionnelle (en fait traitée avant le budget)
- 4- Emplois : transfert au PRS et ajustement emplois des Domaines
- 5- Modification horaires d'ouverture T Villeneuve l'Archevêque
- 6- Modification protocole ERD et T de Joigny
- 7- Questions diverses :
 - Demande HV d'un inspecteur de la TG
 - Rapport d'activité 2009
 - Absentéisme

Carine RIGNAULT a été désignée secrétaire adjointe de la séance.

La déclaration liminaire de la CGT est en ligne sur le site départemental :

<http://www.tresor.cgt.fr/89/spip.php?article391>

En réponse à notre déclaration le Président a indiqué que, certes l'ordre du jour était chargé, mais que l'on ne pouvait reporter certaines décisions.

Sur les questions abordées :

Il a précisé que tout en ayant des objectifs départementaux , la solidarité sur certains postes inférieurs à l'année dernière permettait malgré tout d'atteindre l'objectif départemental. Les économies ne peuvent être réalisées en un an , pour l'affranchissement un audit est programmé en 2010. Le salon de jardin est inscrit à l'inventaire. Il est difficile de mesurer les départs en retraite (les demandes sont faites 6 mois avant) et de maîtriser les intentions qui ne se réalisent pas toujours. Evidemment dans une situation d'effectifs resserrés , avec les congés de maladie , la gestion des effectifs est difficile. La couverture par l'ERD est équilibrée.

Sur les conditions de travail , le TPG a précisé qu'il venait de proposer de relancer le groupe de travail du CDAS sur les conditions de travail , afin de voir de plus près ce qui peut être fait en matière de management, d'ergonomie, d'horaires à aménager, de simplification, des tâches à laisser tomber, de rapports hiérarchiques.....

1- le procès verbal du CTPL du 29 janvier 2010

La CGT a approuvé le procès verbal, ces propositions de modifications ayant été retenues.

2 - sur la formation professionnelle

Le rapport sur l'année complète 2009 (décliné en année scolaire et non plus en année civile) fait apparaître un bilan 2009 très satisfaisant avec :

- **une nouvelle hausse du nombre de jours agents** (1862 en 2009 contre 1375 en 2008) et une augmentation du nombre de bénéficiaires due à l'impact de la fusion.
- **une progression importante pour la formation initiale** : 641 jours agents contre 302 en 2008, due à l'arrivée de 7 inspecteurs stagiaires contre 4 en 2008.
- **pour la formation continue** (670 bénéficiaires) la part des cadres B reste stable (30% environ), celle des cadres C (24%) diminue au profit de la catégorie A (plus de 45%).La fusion a un impact très fort sur la répartition par secteur d'activités : les formations SPL (238/670), le recouvrement lié à la fusion (152/670), les conditions de vie au travail- document unique 94 bénéficiaires , RH/FP 36 bénéficiaires et bureautique 24 .

- le nombre de jours- agents à la **préparation aux concours** a doublé (130 jours contre 64 en 2008), notamment grâce à la participation d'un agent de catégorie B au stage de 2 mois (40 jours) de révision et de méthode aux épreuves écrites du concours interne d'inspecteur.
- La moyenne par agent est passée de **4.46 jours à 6.13** (1862/304).
- Un taux d'exclus qui croît mais qui reste extrêmement faible.

Le droit individuel à la formation (DIF) qui commence à s'installer (5 agents pour préparer le concours de contrôleur et de contrôleur interne).

L'objectif de la démarche qualité a été atteint au travers de divers engagements tenus .

Les débats ont notamment porté sur :

- **les évaluations** immédiates et différées, leurs résultats (4 réponses sur 14 : les agents expriment-ils vraiment ce qu'ils pensent ?), leurs analyses en fonction des formations, (par exemple : il n'est pas facile de mélanger des publics aux cultures différentes ou de faire assurer par des formateurs de l'autre filière des formations à destination d'un public dont ils apprécient difficilement les besoins), de leurs durées .
- **les résultats des concours** : le nombre d'admis (Inspecteur interne :1/5, CP : 4/7, Contrôleur interne :1/5, Examen professionnel B en A :1/3), l'assiduité , la qualité des préparations, ...
- **les difficultés pour les formations à distance** : locaux , charge de travail ... la direction a proposé que ces formations aient lieu à la TG et la proposition de la CGT de décentralisation des lieux (notamment sur Sens) a retenu l'attention du TPG qui a aussi cité Avallon.
- **Les problèmes d'absentéisme des inscrits** aux formations , ils ne préviennent pas à l'avance , ce qui pénalise tout le monde .

Pour 2010, la commission des formateurs se réunira le 6 septembre afin d'établir le plan local 2010/2011 au vu des fiches de recensement centralisées à la TG. Les formations SIP, PRS et NOS (nouvelle offre de service aux collectivités) se poursuivent en 2010 , la formation à l'outil AGORA (en remplacement de GAP, GAR, GTT et FRED) sera déployée avec appel aux volontaires formateurs.

Suite à la demande de la CGT des précisions ont été données sur le nouvel outil de messagerie (Thunderbird) notamment qu'il était urgent d'attendre pour sa mise en place.

La CGT a souligné la question de la compensation des absences pour formation, la direction a indiqué que l'ERD ne pouvait pas les compenser .

3- L'exécution budgétaire au 2 juin 2010

La direction a proposé un budget rectificatif tenant compte des dotations complémentaires de 1100€ pour la maintenance technique et de 17666€ sur Sens pour les travaux immobiliers et des ajustements de crédits pour les postes.

L'exécution d'environ 39% au 2 juin laisse apparaître quelques taux plus importants notamment pour les fluides (58,56%) , le nettoyage (45,04%), les imprimés (90.43%), les fournitures (45.41%), les télécommunications (51,04%), l'affranchissement (41,71%).

La CGT a rappelé que le détail des réalisations par poste n'a pas été communiqué malgré les engagements pris, ce qui ne permet pas d'analyser les résultats réalisés par les postes et de vérifier si les besoins exprimés sont satisfaits.

La CGT a signalé une différence entre deux états (celui des suivis analytiques et la liste des équipements) , en fait cela provient du décalage de saisie sur le 2^{ème} document .

Réalisations au 2 juin 2010

Poste budgétaire	Prévisions	Dépenses	Taux 2010	taux 2009
Fluides	120 770	70964,92	58,76	58,75
Nettoyage	76 344	34384,46	45,04	48,61
Imprimés	16 030	14495,19	90,43	56,14
Fournitures	78 400	35604,35	45,41	34,06
Entretien immobilier	26 000	8279,90	31,85	15,69
Maintenance technique	49 480	17319,31	35,00	53,12
Télécommunications	60 190	30720,45	51,04	61,31
Informatique fonctionnement	67 680	21111,60	31,19	22,44
Affranchissement	499 190	208215,65	41,71	43,43
Locations immobilières	602 996	231233,52	38,35	27,94
Frais de poursuites	33 510	12717,11	37,95	29,05
Sécurité fonctionnement	39 730	22694,58	57,12	45,8
autres dépenses de fonct	35 445	3485,68	9,83	2,94
Frais de déplacement	200 000	78731,99	39,37	35,94
Charges diverses de transport	12 000	6526,19	54,38	29,35
Prestataires externes	30 000	6458,01	21,53	47,66
total fonctionnement	1 947 765	802942,91	41,22	39,45
Travaux immobiliers	135 666	39270,40	28,95	35,56
Matériel logistique	20 000	1759,90	8,80	33,91
Matériel informatique	20 000	4011,62	20,06	1,96
Mobilier	10 000	2121,39	21,21	0
Autres immobilisations	0	0,00	0,00	0
matériel de transport	0	0,00	0,00	0
Réserve	52 146	0,00	0,00	0
Total général	2 185 577,00	850 106,22	38,90	36,79

4- les emplois

La CGT a indiqué qu'elle prenait acte de la modification des **implantations d'emplois aux DOMAINES**.

En ce qui concerne le PRS (Pôles de recouvrement spécialisé) elle a voté contre le transfert des emplois en toute logique avec son vote lors du CTPD du 4 juin 2010 (voir le compte rendu : <http://www.tresor.cgt.fr/89/spip.php?article389>).

5- la demande de modification des horaires d'ouverture au public de la T de Villeneuve l'archevêque a été adoptée à l'unanimité.

La CGT a fait part de son interrogation sur le passage à 27 h d'ouverture au public surtout en période d'effectif réduit (congés, formation, maladie ...), certes c'est seulement 1/2 h de plus par jour, mais tous les jours. Elle a demandé pourquoi cette augmentation à 27h alors que 25h suffisent d'après les textes et correspondraient mieux à l'effectif du poste et aux 4.5 j d'ouverture ?

Le président a été très attentif à ces difficultés possibles et aux questions de sécurité des personnels. Le poste n'ouvrira pas s'il n'y a qu'un agent.

6- la demande de modification du protocole ARTT de l'ERD.

La CGT a souligné les contraintes horaires des agents quand ils travailleront dans les postes ouverts sur 4,5 jours et le manque de clarté dans le décompte des heures du fait qu'ils ne pointent pas .

Après long débat sur ces aspects , sur l'avenir avec Agora et le choix individuel avec la fusion ... l'ensemble des représentants des personnels se sont abstenus .

Le protocole HV de la T de Joigny a été adopté à l'unanimité .

La CGT a demandé la rectification des données chiffrées qui ne sont pas celles de l'instruction notamment pour l'amplitude maximale de la journée de travail, la durée minimale des plages fixes .

L'administration ne voulait pas au départ accepter les changements d'horaires et les 2 récupérations mais les a admis après un long débat sous réserve d'un rappel du rôle du comptable dans l'octroi des autorisations de récupérations (qui figure déjà dans le règlement intérieur) .

7- Les questions diverses

La demande de passage aux horaires variables d'un inspecteur de la TG n'a pas posé de problème , la CGT a fait remarquer que cela n'avait pas toujours été le cas.

Le rapport d'activité 2009 :

Interventions de la CGT :

Comme nous l'avons dit dans la déclaration liminaire, il est plus sympathique à lire , avec de nombreuses informations chiffrées très utiles, mais peu d'analyses comparatives et qualitatives, avec des exigences liées à la communication externe..

Quelques exemples :

- Hélios p 15 , le rapport signale le déploiement total , avec Auxerre EH en mai 2009, mais ne dit rien sur les difficultés rencontrées qui ont été évoquées lors de multiples CTPL.
- L'harmonisation indemnitaire est abordée en page 21, aucun chiffre n'est donné pour l'illustrer , pour la CGT elle s'est faite par le bas, puisque chaque prime n'a pas été comparée pour prendre la meilleure , mais le total des primes.
- Les possibilités de passerelles sont citées en page 21 laissant croire à quelques choses d'important alors qu'il n'y avait que 18 possibilités au 1^{er} septembre 2009 et 22 au 1^{er} janvier 2010 (8 offertes aux contrôleurs du trésor pour 4 départements et 14 aux contrôleurs des impôts pour 3 départements).
- Page 4 la cartographie des implantations n'indique pas qu'en 2000 il y avait 42 trésoreries , ainsi plus on parle d'aménagement du territoire plus le réseau diminue.

Page 6 on nous indique que 140 demandes sur 458 présentées ont été examinées par le conciliateur fiscal , que sont devenues les 318 autres ? **Réponse** : la différence concerne les fiscaux.

En 2010 c'est le taux de recouvrement brut qui est retenu, qu'elle est la finalité d'une telle modification ? **Réponse** : c'est par analogie à la DGI.

Page 16 quelle analyse faite vous au sujet de la transmission des comptes de gestion au 15 pour laquelle l'objectif n'est pas atteint cette année . **Réponse** : quelques difficultés , surtout pour 1 ou 2 postes.

Le nombre d'agents partant après 60 est croissant , mais combien en 2009 étaient dans ce cas , et surtout pourquoi (pour toucher la retraite à un indice supérieur, à cause du pouvoir d'achat insuffisant, de la non intégration des primes..) .**Réponse** : environ 10 agents des services avaient plus de 60 ans (3,29% des agents) .

Page 25 nous n'avons plus le montant des dépenses de personnels.

